

Règlement du tournoi rapide Scolaire du 26/01 de Corbas

Article 1

L'Echecs Club de Corbas organise le tournoi Scolaire du Rhone Secteur Sud Est le 26 Janvier 2019 201 Routes de Marennes à Corbas.

Article 2

a) Nombre de rondes et cadence:

Les tournois se jouent en 7 rondes, à la cadence de 15 minutes par joueurs

b) Horaires:

- Rondes 1 à 13 h 30
- Remise des prix vers 17H30

c) Inscriptions:

Cloture des inscriptions le 26 Janvier à 13H15.

Droits d'inscription:

- Gratuit

Seront appariés pour la 1^{ère} ronde les joueurs présents. D'autres joueurs peuvent rentrer aux rondes suivantes

Article 3

Règles régissant les parties : ce sont celles adoptées par la FIDE lors de son 88^e Congrès et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} janvier 2008.

Article 4

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement Elo (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique PAPI d'Erick MOURET.

Le classement est établi au nombre de points, puis au buchholz tronqué, puis à la performance.

l'Article A.3 destiné aux parties rapide s'applique tout au long du tournoi

Article 5

La liste de la commission d'appel (3 membres) sera affichée dans la salle de jeu. Face à une décision de l'arbitre, au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'appel.

Article 6

Forfaits: Tout joueur non présent au moment du début de la ronde est forfait au bout de 10 minutes.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

Article 7

Récompenses : Coupes aux 3 premiers écoliers et aux 3 premiers Collégiens Medailles pour les autres

Article 8

Arbitrage: Le tournoi est arbitré par Matthieu Bissières, Arbitre Fédéral Elite 1

Article 9

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. À la fin de la partie, le gagnant (ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat.

Arbitre : Matthieu Bissières Organisateur : S. Georges